

9ème ANNEE, No. 257.

OTTAWA, LUNDI 20 FEVRIER 1888.

LE NUMERO : 2 CENTS.

LE CANADA

FOUNDED IN 1872
Prix de l'abonnement
EDITION QUOTIDIENNE
Un an, pour la ville.....\$4.00
" en dehors de la ville.....3.00
EDITEUR HERBORDAIRE
Un an.....\$1.00
Invariablement payable d'avance.
Toutes lettres, correspondances etc. etc.
doivent être adressées à
OSCAR McDONELL
OTTAWA, ONT.

BUREAUX ET ATELIERS

118 rue St Patrice
414 et 416 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa, 20 Fév. 1888

LE DIXIEME ANNIVERSAIRE DU
PAPE LEON XIII.

Aujourd'hui est le dixième anniversaire de l'élection de Léon XIII au trône pontifical. Célébrément a été annoncé, hier, du haut de la chaire de la Basilique d'Ottawa, dans des termes dont nous rendons compte sur notre quatrième page. Nos lecteurs se joindront à nous pour souhaiter à ce grand pape plusieurs autres anniversaires pour le plus grand bien de l'Eglise universelle.

Mr Charles Tupper et l'honorable M. Thompson sont arrivés à Ottawa.

L'hon. M. Masson passera le reste de l'hiver à Québec et retournera au printemps à son manoir de Terrebonne.

Le département des affaires indiennes a demandé des soumissions pour l'approvisionnement de farine à expédier aux diverses agences indiennes du Nord-Ouest.

On écrit de Toronto que la compagnie du télégraphe télégraphique est en train de se procurer un personnel de canadiens-français, vu la réputation de ses anciens employés.

Quelques journaux ayant annoncé que Sir Hector Langevin devait épouser la veuve d'un employé civil après la session, nous sommes autorisés à contredire cette nouvelle, qui est entièrement fautive.

Il vient de s'ouvrir un nouveau club à Philadelphie, appelé le "Club de la mort subite". Il est composé de membres affectés de palpitations de cœur ou de toutes autres maladies capables d'emporter leur victime sans avertissement, telles que gouttes, dispositions apoplectiques, etc.

C'est en mai ou juin prochain que se plaidera devant le Conseil Privé, la cause de Gilmore et le R. P. Paradis. On sait que M. Gilmore a porté cette cause en Angleterre après avoir été condamné, devant la Cour Supérieure d'Aylmer, par un jugement de l'hon. M. W. Tuley, jugement qui a été confirmé par les juges de la Cour du Banc de la Reine. L'avocat du R. P. Paradis, M. Rochon, député du comté d'Ottawa à la législature locale, ira probablement plaider lui-même cette cause au Conseil Privé.

Le "Paris Canada" mentionne la publication de trois ouvrages traitant des questions intéressantes pour nous. Ce sont : 1. "Jacques Cartier", recueilli de 44 pages authentiques touchant aux actes de la vie privée du découvreur du Canada, par F. Jouan des Longrais, ancien élève de l'École des Chartes ; 2. "La porte du Canada", par M. A. Héron. C'est un extrait du bulletin de la Société normande de géographie ; 3. Discours sur "l'émigration pécheronne au Canada pendant le XVIIe siècle", par M. Léon de la Sciotière, sénateur. Cette pièce historique a été lue devant la Société historique et archéologique de l'Orne.

L'impression des listes électorales pour tout le Dominion commença à Ottawa dans quelques jours. Le surintendant de l'imprimerie nationale, M. André Sénécal, emploiera d'abord une douzaine de typographes ; mais ce nombre sera augmenté graduellement jusqu'à quarante, environ, d'ici à la fin de l'année.

Le nombre des typographes employés s'accroît à mesure que le matériel de la nouvelle imprimerie se monte. Il ne sera peut-être de la fonderie que 10,000 livres de caractères par mois.

Beaucoup de demandes d'emploi dans l'imprimerie nationale sont reçues par le secrétaire d'Etat.

Nous savons que ce dernier ne favorisera pas plus une localité qu'une autre. Ce nouvel établissement a un caractère vraiment national et son personnel, se composera d'employés choisis dans les diverses provinces en proportion de la population respective de celles-ci.

LE FREE PRESS D'OTTAWA.

Ce journal, par mesquineries, sans doute, nomma le moins souvent possible ses confrères d'Ottawa ; mais il n'en est pas plus tendre à leur égard dans ses expressions, tel qu'on peut le voir par un de ses derniers articles, qui qualifie ses adversaires de stupides, etc. Bien que le "Canada" ne soit

pas nommé par le "Free Press", nous accue, tons très-volontiers une part de ce compliment, et nous lui dirons que nous n'éprouvons aucun peine d'être considéré comme stupide par l'ignorant qui a écrit l'article que nous allons relever.

Dans cet article le "Free Press" dit en substance que la province d'Ontario est des plus habilement administrées, tandis que l'administration du Dominion est adreuve et que la province de Québec, elle aussi, fut affreusement gouvernée pendant que les conservateurs avaient le pouvoir. Le "Free Press" fait contraster la dette du Dominion et la dette de la province de Québec avec le surplus de près de sept millions de piastres que prétend posséder le trésor d'Ontario. Nous ne nous étendrons pas longuement pour démontrer la profonde ignorance du confrère, qui attribue à la mauvaise administration les dettes publiques du Dominion et de la province de Québec.

Cette dernière province doit une vingtaine de millions, et le Dominion 275 millions, sans d'ailleurs l'actif. Tout cela est vrai ; mais le "Free Press" est-il capable de prouver que ces deux dettes publiques soient le fruit du gaspillage et d'une mauvaise administration ?

Prenez d'abord la dette fédérale. N'est-il pas vrai que ces 275 millions de dette sont représentés par des travaux d'intérêt public, qui enrichissent d'autant le pays ? Avec quel avons-nous construit les chemins de fer qui couvrent le pays ? Avec quel avons-nous construit notre vaste système de canaux ?

Et tous les ports améliorés, et toutes ces rivières creusées, et éclairées par des phares, comme le sont nos rues par les lanternes à gaz, ou de lumière électrique, avec quel le pays a-t-il été doté de toutes ces améliorations ? Et que d'autres améliorations publiques sur tous les points du pays et favorisant toutes les branches d'industrie, sans mentionner la série d'édifices publics érigés dans les divers centres.

Tout cela est dû au gaspillage aux yeux du "Free Press" ? Il faut être aveugle pour ne pas voir, au contraire, dans ce que nous venons d'énumérer, un grand progrès accompli, une administration sage, et les grandes visées qui distinguent cette administration.

Nous pouvons en dire autant de l'administration des gouvernements qui ont précédé le gouvernement Mercier à Québec.

Le "Free Press" ne paraît pas connaître le premier mot de ce qui s'est passé dans cette province depuis trois ou quatre ans. Il nous dit que cette province avait été bien gouvernée jusqu'à l'avènement du ministre Chapleau, et que c'est ce dernier, qui a plongé cette province dans une dette de vingt millions. Nous dirons au confrère que le ministre-Chapleau n'a pas à rougir de son œuvre dans la province de Québec.

La dette de vingt millions dont parle le "Free Press", est, comme la dette du Dominion, représentée par des chemins de fer, des travaux d'intérêt public, qui enrichissent d'autant cette province.

Ce n'est pas, du reste, le ministre Chapleau seul, qui a inauguré dans la province de Québec une politique de chemins de fer et de progrès ; mais son plus grand titre de gloire est d'y avoir pris une grande part.

Quant à la supériorité administrative d'Ontario, nous en avons déjà démontré l'exactitude ; mais le "Free Press" est trop obtus sans doute, pour saisir ce que nous avons dit sur ce sujet.

Ce journal est-il capable de nous prouver que les sept millions de son plus dont se vante le Trésorier d'Ontario, soient une chose sérieuse ?

Si ce surplus existe réellement, pourquoi le gouvernement-Mowat a-t-il été obligé de vendre la fin du dernier exercice financier ? Pourquoi cette vente de limites en décembre dernier, qui a rapporté un million et un quart de piastres, et pourquoi placer cette somme dans la colonne du revenu ordinaire,

quand c'est autant de l'actif provincial, qui est disparu ? Pourquoi aussi cette vente de \$300,000 de bons à 4 pour cent d'intérêt, lorsqu'ils rapportaient 6 pour cent ?

Pourquoi les dépenses annuelles se sont-elles accrues de près 100 pour cent en moyenne depuis 1871, lorsque le revenu n'est augmenté que de 2 1/2 pour cent ?

Le "Free Press" se garde bien de toucher à aucun de ces faits. Il est convaincu lui-même, peut-être, que les finances d'Ontario ne sont pas aussi prospères que veulent le faire croire le cabinet-Mowat et son Trésorier.

LE NOUVEAU TRAITE DES PECHERIES.

Le nouveau traité des pêcheries a dû être pris en considération, aujourd'hui, par le cabinet fédéral, et nous en connaissons bientôt la teneur. Cependant, les dernières nouvelles de Washington nous paraissent plus complètes et plus précises que les premières. Elles nous disent que le nouveau traité concède à perpétuité aux vaisseaux pêcheurs américains, pourvus d'une licence, outre les privilèges accordés déjà par la convention de 1818, le droit d'entrer dans les ports canadiens pour s'y approvisionner et y expédier en entrepôt leurs cargaisons par la voie de terre.

Mais les vaisseaux pêcheurs américains seront privés du droit d'acheter des appâts, ou de la boue. C'est le seul approvisionnement qu'ils ne pourront pas se procurer dans les ports canadiens ; mais c'est aussi le plus important.

Les vaisseaux américains seront assujettis à un droit de tonnage aussi longtemps que les vaisseaux pêcheurs canadiens seront eux-mêmes taxés dans les ports américains. Il paraît, d'un autre côté, que le nouveau traité maintient la disposition de la convention de 1818, qui interdit aux vaisseaux américains de pêcher dans la limite de trois milles marins des côtes, baies et criques canadiennes.

Mais le nouveau traité amende la convention de 1818 sur l'étendue des baies. Par le nouveau traité ce n'est plus la ligne tracée d'une pointe à l'autre, qui bornera l'embouchure d'une baie, mais sa largeur, et les vaisseaux pêcheurs américains ne pourront pêcher en dedans de l'entrée d'une baie dépassant dix milles de large.

Attendons avec patience la publication du traité, avant de se prononcer définitivement sur son mérite.

LE PONT DE QUEBEC

La cité sœur de Québec s'agit plus que jamais pour avoir son pont sur le Saint Laurent. Au moins, c'est une dépêche qui le dit. Il paraît que les québécois sont même d'avis que ce grand projet est maintenant sûr de réussir.

Nous ne sommes pas très renseignés sur les progrès de l'entreprise ; mais nous savons qu'un appel a été fait aux souscripteurs-actionnaires pour les engager à faire le versement requis, et qu'ils ont dû se mettre d'accord avec leur charte. Il y a eu, la semaine dernière, une assemblée des directeurs de la compagnie, et nous présumons que les québécois profitent des excellents conseils qu'ils ont reçus lors de la grande démonstration consensuelle du 9 courant. Ces conseils sont tombés de la bouche de sir Hector Langevin. Ce dernier leur a dit, en substance, que, s'ils voulaient avoir un pont et l'aide du gouvernement fédéral, il fallait que la compagnie, qui a obtenu une charte pour construire ce pont, se conformât d'abord à cette charte, qu'elle s'organisât d'une manière sérieuse, qu'elle eût, elle-même, assez de confiance dans l'entreprise pour souscrire sa part des fonds nécessaires, qu'elle fût en état de démontrer que se serait une entreprise payante et d'intérêt public.

Les promoteurs de cette entreprise nous paraissent travailler conformément à ces conseils et ils s'en vont, sans doute, en exposé de leur situation lors de la prochaine session fédérale.

B. G. Pour les Fêtes

Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Couteaux à dépeçer, Cabarets, Patins, Traîneaux, Toboggans.

GRANDE VENTE

SEMI-ANNUELLE AU COMPTANT AVANT L'INVENTAIRE.

Les Articles de Fantaisie seront vendus à un discount variant entre 20 à 50 pour cent.

MOITIE PRIX.

MM. Napoléon Bélanger & Joseph Cousineau Désirent annoncer au public qu'ils viennent de faire l'acquisition d'un

SUPERBE ATELIER PHOTOGRAPHIQUE

MM. DORION & DELORME No 140 Rue Sparks

Nous sommes maintenant prêt à faire tout à l'œuvre dans cette ligne, tel que Photographie et peinture à l'huile, par trait agrandi, tout à des prix réduits et tous les ouvrages garantis. Nous avons aussi acheté les machines à vapeur et respectueusement soignées.

N. Belanger & J. Cousineau No 140 Rue Sparks.

BRYSON GRAHAM & CIE.

148, 150, 152, 154, rue Sparks

GLADSTONE HOUSE

est maintenant changé en celui de Stanley's Arms

L'ancien hôtel connu sous le nom de Poulton's Sample Room est maintenant tout séparé à nous, nos nouveaux propriétaires M. George Simms n'a rien épargné pour le confort des personnes qui y séjournent. Un nouveau stock de liquors et de cigares de qualité supérieure, vient d'être acheté et ne laisse rien à désirer.

GEORGE SIMMS, Propriétaire.

RESTAURANT MEDAS

Carré du Marché 61 RUE YORK

Cuisine française. Vins, Champagne délicieux. Cigares qualité Extra. Les repas sont servis à toutes heures, de puis 7 hrs. a. m. à 11 hrs. p. m. Un Cuisinier de première classe est au service du restaurant.

MIDAS GALLEN, Propriétaire.

24 12 87-Im.

AVIS RELATIFS AUX PASSEPORTS

Les personnes qui ont besoin de passeports du Gouvernement Canadien, doivent s'adresser à ce Département, et accompagner leur demande de la somme de quatre piastres, honoraires fixés par le gouverneur en Conseil.

G. POWELL, Sous-Secrétaire d'Etat. Ottawa, 19 Novembre 1887.

COMMENT FAIRE USAGE DE L'Eau Minérale de St. Leon.

Comme purgatif, prenez d'un à trois litres à jeun avant de déjeuner. Un ou deux verres aux repas agissent très-efficacement contre la dyspepsie. Prenez cette Eau, qui est un des meilleurs remèdes connus, buvez-en tous les jours ; un verre toutes les deux ou trois heures, pour affections chroniques, purifiera votre sang. Comme régulateur naturel, l'Eau de St. Léon s'adapte à toutes les constitutions. Prenez-en assez pour qu'elle agisse comme laxatif purgatif. Cette Eau est en vente chez tous les principaux pharmaciens et épiciers, à vingt-cinq le gallon, ou gros et en détail, par la

Compagnie Eau St-Leon No. 524 1/2 Rue Sussex, Ottawa.

STATUTS DU CANADA

PUBLICATIONS OFFICIELLES

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau. Aussi des Actes séparés. Liste de prix envoyée sur demande. Actuellement prêts. Prix de deux volumes \$5.00.

B. CHAMBERLAIN, Imprimeur de la Reine et contrôleur de la papeterie. Ottawa, Mars 1887.

La Protection Personnelle

EST LA PREMIERE LOI DE LA NATURE.

Il appartient de droit aux citoyens l'Ottawa de se protéger contre les attaques du froid en achetant leurs fourrures chez

N. Faulkner & Fils

Les heures des acheteurs seront en même temps protégées, s'ils agissent ainsi. Assortiment complet de fourrures pour Messieurs.

111 RUE RIDFAU

COLLEGE MILITAIRE ROYAL

DU CANADA KINGSTON, ONT.

Le Collège Militaire Royal est établi dans le but de donner une éducation complète dans toutes les branches des tactiques Militaires, forifications, manœuvres, corps de génie et toutes connaissances scientifiques générales nécessaires pour acquérir le véritable art militaire et pour former des officiers pour le commandement et l'état-major.

(a) De plus, le cours d'études est organisé de manière à procurer une connaissance pratique et approfondie sur toutes les matières essentielles de la haute éducation moderne.

(b) Le Cours de Génie Civil est complet et parfait dans toutes les branches.

(c) Le cours obligatoire d'arpentage est le même que celui requis par les arpenteurs des terres fédérales, le cours volontaire d'arpentage est celui suivi par les arpenteurs topographiques du gouvernement fédéral.

Les examens pour l'immatriculation ont lieu en juin de chaque année. Les candidats doivent déposer quinze ans et être âgés de dix-huit ans le premier janvier suivant.

Le diplôme du cours du Collège est de quatre années. Quatre commissions à l'Armée Régulière impériale sont accordées aux diplômés annuellement.

Pension et instruction, \$100 pour chaque terme, consistant en dix mois de pension. Pour autres informations, s'adresser à l'Adjudant-Général de la Milice, Ottawa, Ottawa, 19 Nov. 1887.

Aux Hoteliers et Detailleurs de Liqueurs en général

JE VENDS : Brandy, Bisquits, Debauche & Cie. ; en caisse 1/2 oct. (pintes et hacons).

Gin de De Kuyper en 1/2 oct., caisses rouges, vertes et blanches (importation directe)

Gin de Keys, en caisses rouges et vertes. Brandy de Hennessy, en caisses (pintes).

Whiskey irlandais de Burk's Whiskey écossais de Stewart. Rhum de la Jamaïque.

Eye de Walker (1885) en caisses et en détail Rye, Proof et eau de Vie de Gooderham & Worts

Cigares Seul agent pour les "Upper X" En magasin — "My Regards" et "Peg Topa" La plus célèbre de Bass, Doves et McCarthy. Carling's Malt & Brewing Co. Toronto Brewing & Maltng Co. Bowle & Bates.

JOHN CASBIE, 294 et 296, RUE DALHOUSIE.

BULLETIN DU JOUR.

CANADA Un terrible cyclone s'est abattu, hier, sur la ville de Mont Vernon, Illinois, soixante milles à l'est de St Louis. Une trentaine de personnes ont été tuées, et autant de blessées sérieusement.

Le "News", de Toronto, annonce que l'honorable M. McKenzie doit se retirer prochainement de la vie publique, pour des raisons de santé.

Le procès dans l'affaire Posaan, à Québec, s'est terminé samedi par un verdict d'hommeicide involontaire contre Léger Leclerc, mari de la femme qui a été la cause de tout cela. Nap. Leclerc, d'abord soupçonné, a été acquitté.

Le club "Le Canadien" de New York, a fixé à vendredi, le 2 mars prochain, le banquet qu'il doit offrir à l'honorable Chamberlain, Sir Charles Tupper et les autres commissaires des pêcheries. Ce banquet aura lieu à l'hôtel Brunswick, à New-York.

On mande de Washington que le sénateur Platt vient de présenter au congrès un projet de loi tendant à rembourser aux héritiers du capitaine Francis Allyn, de New-London (Connecticut) et à ceux des armateurs du trois mâts "Cadmus", une somme de \$7,371,07 avec les intérêts depuis le 1er septembre 1874. Cette somme représente les frais de voyages du général Lafayette et de sa famille, venus de France aux Etats-Unis en 1824 sur l'invitation du congrès américain, et qui ont fait la traversée du Havre à New York à bord du "Cadmus", commandé par le capitaine Allyn.

On annonce la mort du comte de Corti, ambassadeur italien à Londres.

Un tremblement de terre vient de faire de grands ravages dans la province de Yunnan, Chine. On rapporte qu'il y a eu plus de deux milles pertes de vie.

La crise européenne entre dans une nouvelle phase. L'ambassadeur russe à Berlin vient de déclarer ouvertement au prince Bismarck que les sont les prétentions du Czar au sujet de la Bulgarie. Il s'agit, ni plus ni moins de, reconnaître les droits de la Russie sur la Bulgarie et de la Roumélie. Le prince Ferdinand serait détrôné, et un commissaire russe, aidé d'un collègue turc serait chargé de réorganiser le gouvernement et l'armée.

Le refus probable d'accepter ces conditions, va aggraver la situation terriblement, vu l'intention que l'on attribue à Bismarck de hâter le règlement de la question bulgare. La Russie cherche à assurer la neutralité de l'Angleterre qu'elle considère comme tenant la clef de la situation.

En dépit du mieux que prend le prince impérial d'Allemagne il est dans une condition excessivement sérieuse.

On prédit la chute prochaine du ministre Tirard, à Paris. Des personnes qui se croient bien renseignées affirment que M. Carnot, toujours rebuté à la pensée de ne faire appela aucun de ceux qui ont été candidats à la présidence de la république, s'adresserait à M. Flourens et le chargerait de constituer le nouveau cabinet.

De fortes tempêtes de neiges ont sévi, hier, en Angleterre, en France, et en Espagne.

RESUME TELEGRAPHIQUE

(Dépêches de cette après-midi)

Le prince Londres, 20 — Une dépêche de San Remo dit que le prince impérial d'Allemagne a passé une mauvaise nuit. Sa condition semble annoncer des symptômes alarmants.

Mis en liberté

Dublin, 20 — John Hooper, M. P., rédacteur du "Cork Herald," qui a été condamné à deux mois de prison pour avoir publié des rapports des assemblées des branches supprimées de la ligue nationale, est sorti aujourd'hui de la prison de Tullamore où il était enfermé.

Londres, 20 — R. Cunningham Graham, M. P., emprisonné pour avoir pris part à l'assemblée du Trafalgar Square a été mis en liberté ce matin. En sortant de prison il a fait irruption dans le premier restaurant où il s'est fait servir un énorme déjeuner.

Incendie

Chicago, 20 — Le feu a détruit, la nuit dernière, les entrepôts de grains de M. J. S. Smith & Cie. Les pertes s'élevaient à \$75,000.

Augmentation

Londres, 20 — On a augmenté de deux chellings par semaine le salaire des travailleurs des "Tinnies Enginee Yard."

Bulletin

San Remo, 20 — Un bulletin publié ce matin par les médecins du prince impérial dit que le royal patient est un peu mieux.

Arrivée

New York, 20 — Le navire "Em", de Bremen, le navire "Lossing", de Hambourg.

Visite d'inspection

St. Petersburg, 20 — Le Czar fera un voyage en Finlande au printemps et visitera les troupes campées sur les frontières.

Le que pense l'Angleterre

Vienne, 20 — Le "Pesther Lloyd" dit que les vues de l'Angleterre, sur la question européenne, sont identiques aux vues de l'Autriche et de l'Italie.

Les pêcheries

New York, 20 — Une dépêche spéciale de Washington donne le texte du traité des pêcheries. Le Canada aura juridiction exclusive en dedans d'une lieue marine, partant des côtes. La question des caps a été définitivement réglée. Il n'est pas vrai, comme l'ont annoncé les journaux, que, lorsqu'une baie a plus de huit milles d'étendue, la ligne de démarcation doit être tirée d'un cap à l'autre ; pour qu'il en soit ainsi il faut qu'elle baie ait au moins 18 milles, dans les autres cas la ligne de trois milles doit suivre les amosités de la côte.

En cas de tempête les vaisseaux américains pourront entrer dans les ports canadiens. Les Etats-Unis concèdent au Canada le droit de refuser, dans tous ses ports, des appas aux vaisseaux américains. Les américains pourront entrer dans les ports canadiens pour toute autre fin que pour acheter des appas, ou expédier aux Etats-Unis le produit de leur pêche. Les vaisseaux canadiens auront, dans les ports américains tous les droits que les américains ont dans les ports canadiens.

Obituaire

Londres, 20 — On annonce la mort du révérend John Hewitt Jebb, du "Trinity College", à Dublin.

AU BON MARCHÉ!

Les plus grandes ventes de toutes les grandes ventes à l'occasion de l'inventaire SE POUR-SUIT ACTUELLEMENT.

Aucune offre raisonnable ne sera refusée pendant ce mois.

Achetez vos articles maintenant pour l'automne prochain et épargnez 50 pour cent.

Dupuis & Nolin

Cette grande vente commencera JEAN MATIN. "C'est le temps de faire de bons BARGAINS." BRYSON, GRAHAM & CIE.